

Enquête sur les Organismes de Bassin

Cher participant à l'enquête:

Cette enquête fait partie d'un projet de recherche dont le but est d'essayer d'évaluer l'impact de la création d'un Organisme de Bassin sur la décentralisation de la gestion des ressources en eau vers d'autres niveaux – inférieurs – de prise de décisions. Le projet de recherche essaie également d'évaluer de quelle manière la création d'un organisme de bassin peut améliorer la gestion des ressources en eau.

Les informations spécifiques (encart ci-dessous) concernant chaque bassin resteront confidentielles afin que l'Organisme de Bassin ne puisse être identifié.

Les résultats de l'enquête seront rendus publics et, nous l'espérons, aideront à l'effort mondial vers une gestion durable et intégrée des ressources en eau.

Si vous considérez que l'espace est insuffisant pour remplir ce questionnaire, vous pouvez agrandir les sections de ce document ou ajouter des annexes.

Nous vous remercions de votre collaboration à cet effort.

Bassin: Algérois-Hodna-Soummam	Pays: Algérie
Nom de l'OB : Agence de Bassin Hydrographique	
Adresse: 37, Rue Med Allilet - Kouba - Alger	
Personne à contacter: M ^r ABROUK	Titre: Directeur Général
Téléphone: 00213-21-28-22-67	Fax: 00213-21-68-75-17 28-71-28
Email: ahs@djazair-connect.com	
Site web : www.abh-ahs.com.dz	

Données de base:

1. Superficie du bassin (km2) : 47.431
2. Population: Totale: 10.314.303 % Rurale 16,24%
3. Précipitations annuelles (mm): Algérois 750 mm, Hodna 276 mm, Soummam 600 mm
4. Evapotranspiration annuelle (mm): Algérois 1382 mm, Hodna 1250 mm, Soummam 1300 mm
5. Ressources en eau du bassin (Millions de m3 par an): Sup 4300 HM³, Souterraines 745 HM³
6. Combien de pays se partagent les ressources en eau du bassin: Néant

Structure institutionnelle:

7. L'année où la décentralisation a eu lieu -
8. Année de création de l'OB: 1996
9. Quels sont les objectifs majeurs du BO (Inondations, Pénurie d' u, Conflit usage de l'eau, etc):
Inondations Pénurie d'eau Conflits d'usage de l'eau 1-Autre 2-Autre

Ci-joint missions de l'Agence. (Fax suit) N°01

10. Mesurer le succès par rapport aux objectifs (échelle 1-5; 1- 0% succès et 5- 100% succès) (voir question 9).

N/A Inondations N/A Pénurie d'eau N/A Conflits d'usage de l'eau N/A 1- Autre N/A 2- Autre

11. Organe directeur de l'Organisme de Bassin (OB):

Précisez

Comité de Bassin

- Procédé utilisé pour le choix de cet organe directeur:

Désigné par N/A

Nominé par N/A

Précisez

Membres Elus et désignés en nombre de 24

1. Lois et décrets qui s'appliquent à l'OB:

Décret exécutif N° 96-279 du 26 Août 1996

Décret exécutif N° 96-284 du 26 Août 1996 "comité de bassin"

FNGRE

14. Création de l'OB (de A à Z): (bottom-up/top down): N/A

Expliquez: (Voir fax N°02)

15. Institutions qui ont disparu dans le processus de décentralisation:

16. Nouvelles institutions créées lors du processus de décentralisation:

17. Le coût du processus de décentralisation (exemple: la création de nouvelles institutions, etc)

(échelle 1-5; 1- coût bas, 5- coût élevé).

la création de nouvelles institutions N/a

1-Autre N/a

2-Autre N/a

3-Autre N/a

4-Autre N/a

18. Existe-t-il des forums permettant de faire état des litiges, combien et quels sont-ils : N/A

Comité de Bassin

19. Principaux genres de litiges/problèmes qui doivent être généralement résolus: (Qualité-partage des eaux, évacuation des déchets, déboisement, érosion, pratiques agricoles, ouvrages dans le bassin, pollution des eaux souterraines, inondations, etc): **Tous les différends liés à l'eau**

20. Des associations de consommateurs d'eau ont-elles été établies: Combien:

Quel est leur degré d'implication (0-100%): **Néant**

. Quels sont les types et quantité d'infrastructures dans le bassin (canaux, réservoirs, barrages, usines de traitement des eaux, etc)

types d'infrastructures

Quantité

canaux

réservoirs **3032**

barrages **10 en exploitation**

usines de traitement des eaux : **10**

1-Autre **Stations d'épuration : 20**

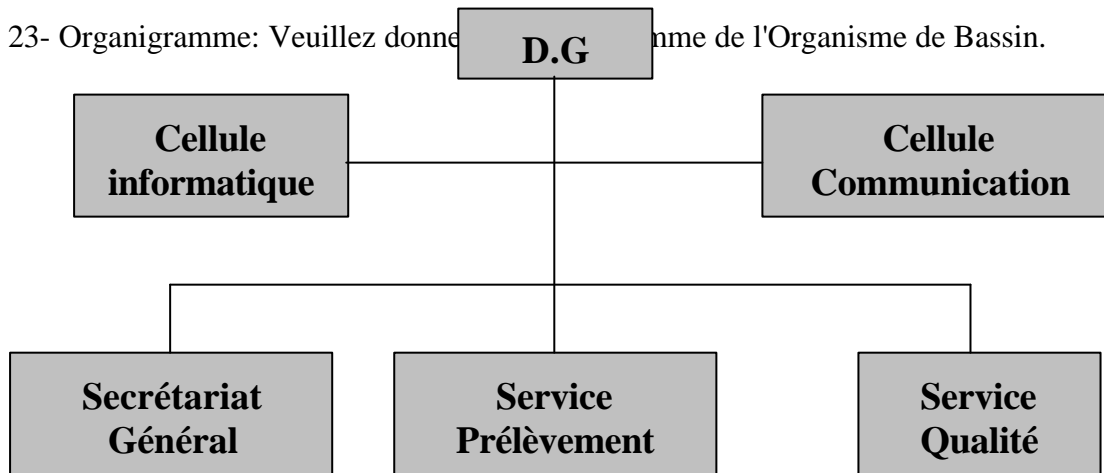
2-Autre

22. Types d'usagers et répartition des usages de l'eau dans le Bassin (ex: usages domestiques, industriels, irrigation, électricité, usages environnementaux):



<input checked="" type="checkbox"/> types d'utilisateurs	Usages de l'eau dans le bassin (%)
<input type="checkbox"/> Irrigation	55%
<input type="checkbox"/> industriels	10%
<input type="checkbox"/> usages domestiques	35%
électricité	N/A
usages environnementaux	N/A
1-Autre	N/A
2-Autre	N/A







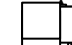
23- Organigramme: Veuillez donner le nom de l'Organisme de Bassin.



24. La part des types d'eau : pourcentage des usagers :

<input checked="" type="checkbox"/> nappe phréatique	70%
<input checked="" type="checkbox"/> eau de surface:	35%
<input type="checkbox"/> les deux	N/A
<input type="checkbox"/> Autre	N/A
<input type="checkbox"/> Autre	N/A

25- Indicateurs des problèmes rencontrés avant et après la création de l'organisme de bassin (vérifier tous les facteurs qui s'appliquent) :

Problèmes de ressources en eau dans le bassin	Avant la création de l'OB			Après la création de l'OB		
	Pas de problème	Quelques problèmes	Sérieux problèmes	Situation inchangée	Situation améliorée	Situation empirée
 rie d'eau						
 dations						
 Qualité de vironnement						
 adation des sols						
 s d'usage de l'eau						
 roblèmes de développement						
 tres (specifiez)						

26. Compétences en matière de décisions avant et après la création de l'OB. Veuillez indiquer la répartition des décisions dans les domaines suivants :

Compétence pour	Avant				Après			
	% au niveau local (ex. municipalité)	% au niveau du bassin	% au niveau du gouvernement estatal/provincial	% au niveau gouvernemental national	% au niveau local (ex. municipalité)	% au niveau du bassin	% au niveau du gouvernement estatal/provincial	% au niveau gouvernemental national
Gestion de l'eau	N/A	0%	N/A	N/A	N/A	N/A	N/A	N/A
Financement des ouvrages	N/A	0%	N/A	100%	N/A	N/A	N/A	N/A
Police des eaux	N/A	100%	N/A	100%	N/A	N/A	N/A	N/A

Définition des normes de qualité de l'eau	N/A	N/A	N/A	100%	N/A	N/A	N/A	100%
Autres (spécifiez)	N/A	N/A	N/A	N/A	N/A	N/A	N/A	N/A

Instruments pour la gestion des ressources en eau:

Comparez la situation **avant** et **après** la création de l'OB

27. Existence de droits sur l'eau (ex. concessions, droits permanents, droits à court terme – qualitatifs ou quantitatifs):

Avant la création de l'OB Précisez **Concession droit étatique**

Après la création de l'OB Précisez

28. Qui est responsable de l'octroi de droits sur l'eau

Avant la création de l'OB Précisez

Après la création de l'OB Précisez **Etat**

29. Qui est responsable de la répartition /affectation des eaux

Avant la création de l'OB Précisez **Ministère**

Après la création de l'OB Précisez **l'agence participe**

30. Qui est responsable de la modélisation et de la prévision de la disponibilité en eau:

Avant la création de l'OB Précisez **ANRH**

Après la création de l'OB Précisez **Participation de l'agence**

31. Qui est responsable de la surveillance de la qualité de l'eau et de la police des eaux :

Avant la création de l'OB Précisez **ANRH pour la qualité de l'eau**

Après la création de l'OB Précisez **Participation de l'agence**

N.B: Police des eaux : DHW

32. Qui est le responsable du recouvrement des taxes:

Avant la création de l'OB Précisez **Etablissement de distribution**

Après la création de l'OB Précisez **Etablissement de distribution**

33. Tarification de l'eau (donnez des taux pour les divers usages principaux, si possible):

(Fax N°03)
Groupe d'usagers **Prix de l'eau**

Irrigation

Industriels

Domestiques

Autre

Autre

Autre

34. Pourcentage d'utilisateurs payant le prix de l'eau:

Groupe d'usagers **Pourcentage qui paie**

Irrigation N/A

Industriels N/A

Domestiques N/A

Autre N/A

Autre N/A

Autre N/A

35. Quel pourcentage des recettes est attribué au bassin et quel pourcentage est affecté à d'autres fins ?

Reste dans le bassin 8% du prix de M³. (Voir fax N°04)

Autres destinations N/A

Quelles destinations? Gestion et Exploitation (voir fax N°03)

36. Participation du secteur privé (niveau/activités) aux investissements dans le bassin (ex. alimentation en eau, traitement de l'eau, construction de réservoirs, entretien des ouvrages du bassin):

% participation du secteur privé Néant

Précisez

37. Echanges d'information entre les acteurs (réunions, rapports annuels, sites web):

Réunions, rapports annuels, sites web, radio, T.V.

Actuellement un projet de mise en place du système intranet/internet du secteur de l'eau est en cours ainsi que la mise en place d'un système de gestion intégrale de l'information sur l'eau avec la partie G.T.Z.

38. Renforcement des capacités des acteurs (ex. sessions de formation, séminaires, voyages d'étude):

- Des sessions de formations sont organisées annuellement à l'échelle nationale et internationale

- Organisation des séminaires sur l'eau

- Participation aux conférences et Séminaires nationaux et internationaux

- Appui technique aux Agences de Bassin avec la partie Française

Financement :

39. Budget annuel (en millions de Dollars par an)

0% budget alloué par des établissements extérieurs (gouvernement) :

quel établissement :

0% budget provenant des acteurs des bassins

100% budget provenant d'autres sources : Fonds de gestion intégrée

40. 10% budget utilisé pour des investissements dans le bassin

41. 20% budget utilisé pour d'autres activités de développement

42. 20% budget utilisé pour le fonctionnement et l'entretien

43. 20% budget utilisé pour des activités liées à la qualité de l'eau

44. 30% budget utilisé pour d'autres activités :

Indicateurs de performance

45. Est-ce que vous mesurez le PIB de votre bassin ? Oui Non

PIB du bassin (en million de \$ par an)

<u>Année</u>	PIB
	N/A
	N/A
	N/A
	N/A

46. Superficie des terres utilisées par les différents secteurs :

<u>Secteur</u>	<u>Superficie (km2)</u>
Agricole	2000
Forêt	
Urbain	
Terres non utilisées	
Autre	
Autre	
Autre	

47. Différents indicateurs de la qualité de l'eau utilisés dans votre bassin :

<u>Indicateur</u>	<u>Norme OMS pour l'eau potable.</u> <u>Valeur (unité)</u>
O ₂ dissous	
PH	
Température	
Conductivité	
MES	
Autre	
Autre	
Autre	

48. Réduction des pertes de production ou de productivité, causées par la pénurie d'eau ou les inondations. Décrivez la situation, avant et après la décentralisation, pour les différents secteurs :

49. Nombre de litiges sur l'affectation des eaux ou sur la qualité de l'eau avant et après la création de l'OB. Néant

50. Toute autre remarque ou clarification, y compris des documents annexes, qui vous semblent utiles :

